



**HAL**  
open science

## Ne disons donc pas de mal des athées. Une lettre originale de Condorcet à Voltaire

Nicolas Rieucan

► **To cite this version:**

Nicolas Rieucan. Ne disons donc pas de mal des athées. Une lettre originale de Condorcet à Voltaire. Mélanges en l'honneur d'André Magnan, Ferney-Voltaire : Centre international d'étude du xviiiè siècle, 2017, p. 245-249. , 2017. hal-01648631

**HAL Id: hal-01648631**

**<https://hal.science/hal-01648631>**

Submitted on 26 Nov 2017

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

*NE DISONS DONC PAS DE MAL DES ATHEES*  
**UNE LETTRE ORIGINALE DE CONDORCET A VOLTAIRE\***

Nicolas Rieucou (Université Paris VIII, LED)

La lettre originale de Condorcet à Voltaire (12 août 1775) que nous publions n'était auparavant connue que par une copie conservée à la Bibliothèque de l'Institut de France<sup>1</sup>. De la main de la fille de Condorcet, Eliza O'Connor, cette copie a servi de texte de base aux éditeurs, notamment Arago<sup>2</sup> et Besterman<sup>3</sup>. Entre la lettre originale et sa copie, on décèle quelques variantes. Elles sont mineures, mais une exigence de rigueur et d'érudition nous a paru justifier la publication de la version originale – son examen révèle en particulier qu'elle était datée de manière lacunaire par Condorcet et non signée par lui, négligences dont il était coutumier<sup>4</sup>. De plus, et par-delà la présence de variantes entre l'original et la copie de cette lettre, celle-ci n'a jamais bénéficié, pour autant que nous le sachions, d'un commentaire un tant soit peu développé. Nous nous proposons ici d'y remédier.

Quant à son contenu, la lettre de Condorcet est composée de deux parties. La première partie, sans doute la plus fameuse, raille une intervention attribuée par Condorcet à Jean-George Le Franc de Pompignan à l'assemblée du clergé de France. L'archevêque de Vienne, on le sait, était comme son frère Jean-Jacques un farouche adversaire des philosophes ; il prononcera du reste quelques mois plus tard à l'assemblée du clergé un célèbre *Avertissement* tourné contre « la conjuration sans exemple »<sup>5</sup> formée par ces derniers. Nous ne savons pas à quelle source Condorcet puise son compte rendu, quoique les commentateurs, à la suite de L.

---

\* Nous remercions Andrew Brown et Jacques Carral de leurs remarques sur une première version de cet article. Il va de soi que les lacunes et erreurs qui peuvent y subsister nous sont imputables.

<sup>1</sup> Ms 871, f. 317 r-318 v.

<sup>2</sup> *Œuvres de Condorcet*, publiées par A. Condorcet O'Connor et M. F. Arago, Paris : Firmin Didot frères, 1847-1849, t. I (1847), p. 84-87 (lettre n°44).

<sup>3</sup> Voltaire, *Correspondence and related documents: XLII: May 1775–February 1776, letters D19449–D19961*. 2<sup>nd</sup> ed. Ed. Theodore Besterman. 51 vol. *Les Œuvres complètes de Voltaire*. Geneva, Banbury & Oxford : Institut et Musée Voltaire & Voltaire Foundation, 1968–1977 ; vol. 42, p. 131–132 (Lettre D19603).

<sup>4</sup> L'absence de signature lui avait déjà été reprochée par Voltaire : « Vous devriez mettre un C, ou tel autre signe qu'il vous plaira pour prévenir les méprises » lui conseilla-t-il en janvier 1773, *Correspondence, op. cit.*, vol. 39, p. 232 (lettre D 18120). De fait, jusqu'au printemps 1774, quelques-unes des lettres que Condorcet enverra à Voltaire seront paraphées conformément à cette recommandation. Mais, par la suite, Condorcet cessera à nouveau de signer les lettres qu'il adressera à Voltaire.

<sup>5</sup> *Procès-verbal de l'assemblée générale du clergé de France, tenue à Paris, au couvent des Grands-Augustins, en l'année mil sept cent soixante-quinze*. [...], 21 nov. 1775, Paris : G. Desprez, 1777, p. 682. La lecture de l'*Avertissement* débuta le 14 novembre 1775. Voir *ibid.*, p. 496. Notons que Besterman (*Correspondence, op. cit.*, Lettres D19593, n. 3 et D19603, n.1) confond ce discours avec l'intervention de Pompignan rapportée par Condorcet dans sa lettre à Voltaire.

Brunel<sup>6</sup>, n'aient pas mis en cause sa véracité. Sauf erreur de notre part, il n'est pas fait mention dans les journaux de l'époque de l'intervention de Pompignan et le procès verbal des séances de l'assemblée du clergé<sup>7</sup> ne conservera d'ailleurs pas sa trace – ce qui n'est guère surprenant étant donné la nature très polémique du propos de Pompignan<sup>8</sup>. Mais cette intervention, telle que la relate Condorcet, suggère que plusieurs membres du haut-clergé marquaient un certain attrait pour les idées philosophiques : l'un d'entre eux a pu divulguer les invectives de Pompignan à Condorcet ou à son entourage<sup>9</sup>, en supposant néanmoins que le compte rendu figurant dans la lettre à Voltaire ne soit pas controuvé.

La seconde partie de la lettre, débutant par une allusion au *Bon sens* (1772) du baron d'Holbach faussement attribué à Voltaire, est une défense des athées. Comme en d'autres passages de son œuvre ou de sa correspondance<sup>10</sup>, Condorcet se montre plus indulgent à leur endroit que Voltaire, si l'on excepte ceux des athées qu'il range parmi les religieux hypocrites. L'argument avancé par Condorcet dans sa lettre est, en l'occurrence, que le combat philosophique mené contre les athées favoriserait leur persécution par les autorités, laquelle finirait alors par se tourner contre les déistes eux-mêmes.

S'agissant de sa provenance, cette lettre originale est aujourd'hui déposée dans une collection particulière. La première trace de son existence dans une vente se trouve d'après l'édition Besterman dans un catalogue de 1876<sup>11</sup>. Cette trace demeure toutefois supposée. Il est en effet simplement indiqué dans ce catalogue 23 lettres autographes de Condorcet à Voltaire sur la période 1773-1777 : comme le même nombre de lettres de Condorcet à

---

<sup>6</sup> *Les philosophes et l'Académie française au dix-huitième siècle*, Paris : Hachette, 1884, p. 284.

<sup>7</sup> Voir le *Procès verbal de l'assemblée générale du clergé de France*, *op. cit.*, ainsi que sa version manuscrite conservée aux Archives nationales sous les cotes G<sup>8</sup> 699\* et 700\*.

<sup>8</sup> « Les procès-verbaux n'évoquent [...] que les affaires les plus importantes [...] épurées de toute divergence [...] ils permettent d'appréhender aussi bien l'attitude politique que l'attitude mentale de la moyenne des députés [...] les décisions prises engagent le clergé tout entier », Michel Péronnet, « Les Assemblées du clergé de France sous le règne de Louis XVI (1775-1788) », *Annales historiques de la Révolution française*, 34<sup>e</sup> année, n°167, janv.-mars 1962, p. 9.

<sup>9</sup> Signalons que l'oncle de Condorcet, l'évêque de Lisieux Jacques-Marie Caritat de Condorcet, ne siégeait pas à l'assemblée du clergé de 1775. Voir *Liste et demeures de nosseigneurs les archevêques et évêques et de messieurs les députés du second ordre, composant l'Assemblée Générale du Clergé de France [...] qui se tient à Paris [...] en 1775*, Paris : G. Desprez, s. d. Du reste, il est d'autant moins probable que l'évêque de Lisieux ait pu servir de source – même indirecte – à Condorcet qu'il était un ennemi déclaré du clergé gagné aux idées nouvelles.

<sup>10</sup> Voir par exemple, et selon un ordre chronologique, *Condorcet à Amélie Suard* (juil. 1771), dans E. Badinter (éd.), *Correspondance inédite de Condorcet et Madame Suard*, Paris : Fayard, 1988, p. 46-47 ; *Condorcet à Voltaire* (mars-avr. 1774), dans *Correspondance*, *op. cit.*, vol. 40, p. 377 (Lettre D18880) ; *Préface à l'Éloge de Pascal* (1775), dans *Œuvres de Condorcet*, *op. cit.*, t. III, p. 574-575 ; *Notes sur Voltaire* (1784-1789), dans *ibid.*, t. IV, p. 357-358 ; *Lettres d'un gentilhomme à Messieurs du Tiers-Etat* (1789), dans *ibid.*, t. IX, p. 256.

<sup>11</sup> *Catalogue d'une précieuse collection de lettres autographes sur le XVIII<sup>e</sup> siècle comprenant entre autres une correspondance inédite de Condorcet et 72 lettres de Mademoiselle de Lespinasse*, Paris, Charavay, 11 avr. 1876, lot n°112.

Voltaire sur cette période a été recensé, l'hypothèse – tout à fait acceptable – de Besterman est que la lettre originale du 12 août 1775 figurait dans la vente de 1876. A notre connaissance, une mention explicite de cette lettre n'intervient dans une vente qu'en 1996<sup>12</sup>, où elle est décrite comme « inédite » et adressée à Turgot ! Elle réapparaît en 2005 lors d'une seconde vente<sup>13</sup>, où l'erreur est reproduite. Dans les deux cas, on remarque que cette lettre a été réunie à 115 autres lettres de Condorcet à Turgot.

Il nous a paru intéressant de chercher d'où provenait ce grossier amalgame. Un élément matériel commun avec deux des lettres adressées à Turgot est une numérotation allographe : « 4 / 36 II » sur la lettre à Voltaire ; « 1 / 36 II » et « 3 / 36 II » sur deux lettres adressées à Turgot. Ces inscriptions seraient le fait des experts J. Arnaa ou D. Janvier qui sont intervenus lors de la vente, en 1948, de six lettres de Condorcet « à divers » sous un lot numéroté « 36 » avec pour sous-numérotation « II »<sup>14</sup>. Lors de cette vente, étaient en outre proposées 143 lettres de Condorcet à Turgot sous un lot numéroté « 35 », nombre que l'on retrouve sur la plupart des autres lettres de Condorcet à Turgot des ventes de 1996 et 2005. On a donc tout lieu de penser que la désignation erronée de la lettre du 12 août 1775 comme adressée à Turgot, et non à Voltaire, fait suite à la vente de 1948 et à sa numérotation commune avec certaines lettres à Turgot.

#### *Principe d'établissement du texte*

Nous suivons pour principe la plus grande fidélité possible au texte. En cas d'incertitude sur la présence d'une majuscule à un mot, nous avons suivi l'orthographe moderne. D'autre part, l'accentuation a été rétablie ou corrigée *a minima*. Les additions sont encadrées par des barres verticales (« |addition| »). Les ratures sont encadrées par des chevrons (« <rature> »), à l'exception des pâtés d'encre, indiqués par un astérisque « \* ». Le mode de transcription des ratures est diachronique : nous nous efforçons de restituer la chronologie de la rédaction. Nos interventions éditoriales sont signalées par des crochets carrés (« [ ] ») utilisés en particulier dans les cas suivants :

- restitution de mots oubliés : « [mot(s) oublié(s)] » ;
- transcription incertaine : « mot [?] » signifie que la transcription du mot est possible mais pas certaine ;

---

<sup>12</sup> *Collection R. G., manuscrits, livres, portraits des XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup>, et XVIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, Drouot, 19 juin 1996 : lot n°116.

<sup>13</sup> Librairie Thomas-Scheler, Catalogue hors-série n°31, nov. 2005, lot n°38.

<sup>14</sup> *Lettres autographes – Documents littéraires et manuscrits*, Paris, Drouot, 20-21 avril 1948.

- transcription non réalisée : « [...] ? » signifie qu'il n'a pas été possible de déchiffrer un mot ou une amorce de mot.

### *Description matérielle et inscriptions allographes*

De la main de Condorcet et à l'encre noire, cette lettre est rédigée pleine page, jusqu'au terme du f. 2 v. Le papier a été analysé par C. Bustarret (CNRS). Il a pour identifiant « DP 011 » dans la base de données MUSE élaborée par C. Bustarret et S. Linkès<sup>15</sup>. Ses caractéristiques sont les suivantes :

- Catégorie technique : vergé
- Couleur : écru
- Etat de la surface : légèrement rugueux
- Epaisseur : 0,107 mm environ
- Pliage : in-4°
- Dimension du format de fabrication in-plano : 314 x 396 mm environ
- Marque du filigrane : Cornet sur écu fleurdelisé avec en dessous : « D & C BLAUW »<sup>16</sup>
- Contremarque du filigrane : « D & C BLAUW »
- Ecart entre les lignes de chaînettes (min-max) : 24,5-26,5 mm

Plusieurs inscriptions allographes figurent en haut du f. 1 r :

- à droite, l'indication « Ce Samedi », de la main de Condorcet, a été complétée à l'encre noire, par une main qui n'est pas celle de Voltaire ni de Wagnière : « 12 Aoust. 1775 » (au regard du reste de la correspondance de Condorcet et de Voltaire, cette datation est tout à fait vraisemblable). La graphie « Aoust. » (et non « août ») laisse penser que cette inscription est assez ancienne.

- à gauche, au crayon, on lit : « 4/36 II ». Comme nous l'avons indiqué, cette main serait celle des experts J. Arnae ou D. Janvier qui sont intervenus dans la vente de la lettre en 1948.

---

<sup>15</sup> A ce sujet, voir « Un nouvel instrument de travail pour l'analyse des manuscrits : la base de données MUSE », *Genesis, revue internationale de critique génétique*, 2003, n°21, p. 161-177.

<sup>16</sup> Cette inscription (de même que celle de la contremarque du filigrane) renvoie au nom d'un fabricant de papier hollandais. Mais cela ne signifie pas que le papier soit réellement de fabrication hollandaise compte tenu des nombreuses contrefaçons réalisées, à cette époque, par les fabricants français. Sur ce point, voir C. Bustarret, « Analyse codicologique », dans J.-P. Schandeler & P. Crépel (dir.), Condorcet, *Tableau historique des progrès de l'esprit humain – Projets, Esquisse, Fragments et Notes (1772-1794)*, Paris : INED, 2004, p. 1207-1208.

- en dessous de la date restituée à l'encre, on lit au crayon « Inédite ». Cette mention erronée est peut-être intervenue lors de la vente de la lettre en 1996 : à notre connaissance, c'est du moins la première fois que cette lettre était désignée comme telle dans un catalogue.

- à droite de la date restituée à l'encre et manifestement parce que le millésime « 1775 » qui y figure n'est pas aisé à déchiffrer, on lit au crayon, d'une main inconnue, « 1775 », peut-être en surcharge d'une inscription effacée. Nous ne savons pas de quelle(s) période(s) datent ces inscriptions.

### *Contenu de la lettre*

[*Condorcet à Voltaire*], [12 août 1775], Collection particulière

[1 r] Ce Samedi<sup>17</sup>

L'ami J. G.<sup>18</sup> est entré dans l'assemblée du clergé et il<sup>19</sup> y a fait un beau discours contre la Philosophie, et il a dit : Qui le croirait. MM. le sanctuaire des lettres est devenu le repaire de l'incredulité et de l'irréligion ? Mais M. a dit un autre archeveque<sup>20</sup> vous n'y songez pas nous sommes 7 eveques dans l'academie<sup>21</sup>. J. G a repris. Que serait-ce si <la p> <h [?]> malgré les regles immuables de la prudence et les maximes de la plus saine politique la protection accordée à l'impieté \* venait à entrer dans les vues du gouvernement ? Chacun se disait à l'oreille cet home-là prend donc l'assemblée pour un concile d'oies Mais nous ne sommes plus au tems de S<sup>t</sup> Grégoire de naziance. Alors J. G. à tiré [1 v] de sa poche un projet de lettre

---

<sup>17</sup> Les éditions Arago et Besterman ajoutent « 12 août 1775 » comme si cette date était autographe, ce qui n'est pas le cas.

<sup>18</sup> Jean-George Le Franc de Pompignan.

<sup>19</sup> Mot absent des éditions Arago et Besterman.

<sup>20</sup> Selon L. Brunel (*Les philosophes et l'Académie française, op. cit.*, p. 284), il s'agit de l'archevêque de Lyon ou de Toulouse. Nous ne savons pas d'où provient cette information : elle est absente de l'édition Arago de la lettre de Condorcet qui est la seule référence citée par Brunel. Deux autres archevêques siégeaient alors à l'Académie française, celui d'Albi et de Sens. Jusqu'à preuve du contraire, il pourrait aussi s'agir de l'un d'eux.

<sup>21</sup> A savoir Paul d'Albert de Luynes, François-Joachim de Pierres Bernis, Jean-Gilles du Coëtlosquet, Etienne-Charles de Loménie de Brienne, Antoine de Malvin de Montazet, Louis René Édouard de Rohan et Armand de Roquelaure.

<de> au roi<sup>22</sup>, car dans cette famille on aime à écrire au roi<sup>23</sup>. D'abord le clergé devait y rappeler à sa majesté les sages loix de S<sup>t</sup> Louis, de François I de Louis XIV & & contre les blasphémateurs, et on ajoutait qu'il fallait établir des peines plus severes contre les écrivains qui non contents de <p [?]> blasphémer, donnaient des leçons de Blasphème. M <[... ?]>, a dit un des eveques, mais les loix <des> de Louis 14 condamnent les blasphémateurs à avoir la langue coupée, vous demandez un supplice plus grave pour les Philosophes, et cela ne peut signifier qu'une peine de mort. Savez-vous que [nous] ne pourrions pas signer une telle lettre sans devenir irréguliers et ce<sup>24</sup> qui est pis ridicules et odieux. J. G. a remis son papier dans [2 r] sa poche, et il disait à un de ses confidens l'incrédulite a pénétre jusques dans l'assemblée, <et [?]> Je ne vois plus pour la religion d'appuis fideles que M. l'archeveque<sup>25</sup>, mon frere et freron. Car freron a l'intendance des petits dogues qu'on élève <a [?] crier [?]> contre la philosophie, il les dresse a aboier et il les ennivre, mais ce n'est pas de gloire.

Papillon Philosophe<sup>26</sup> voit bien mauvaise compagnie s'il voit des gens qui vous attribuent le bon sens<sup>27</sup>. C'est come les ecoliers à qui les colporteurs disent que les turpitudes qu'ils leur <vendent> apportent sont de vous pour les vendre un écu <plus cher> de plus. Jamais les gens <censés d [?]> censés |ou sensés| n'ont entendu parler de ces imputations. On vous reproche au contraire d'avoir trop crié contre les athées<sup>28</sup>. Je conviens [2 v] qu'ils ont eu tort d'ecrire des declamations, et de les écrire très longuement. Je conviens que s'il est dangereux que le Deisme ne mene à la superstition, il <est> etait inutile de le dire a present qu'il est question

---

<sup>22</sup> Nous n'avons pas retrouvé cet écrit.

<sup>23</sup> Comme l'ont indiqué Arago et Besterman, Condorcet fait allusion au *Mémoire* – moqué par Voltaire dans *Le Russe à Paris* (1760) – *présenté au Roi, par M. [Jean-Jacques Le Franc] de Pompignan, le 11 mai 1760*, [Paris, 1760].

<sup>24</sup> Mot absent de l'édition Arago.

<sup>25</sup> Christophe de Beaumont.

<sup>26</sup> On sait que ce surnom a été donné par Voltaire à Madame de Saint-Julien, née la Tour du Pin.

<sup>27</sup> [Paul-Henri Thiry d'Holbach], *Le Bon sens ou Idées naturelles opposées aux idées surnaturelles*, 1772, dans *Œuvres philosophiques*, J.-P. Jackson (éd.), Paris : Alive, t. III : 2001, p. 221-340. Parmi celles qui sont parvenues jusqu'à nous, aucune lettre de Voltaire à Condorcet ne rapporte cette attribution fautive. On trouve cependant, dans une lettre de Voltaire au comte d'Argental du 4 août 1775, le passage suivant : « Papillon philosophe m'a appris que la petite cabale du *Bon sens* m'attribuait ce cruel et dangereux ouvrage », *Correspondence, op. cit.*, vol. 42, p. 120 (Lettre D19590).

<sup>28</sup> Voir le commentaire de R. Desné citant ce passage : « Athéisme », dans J. Goulemot, A. Magnan & D. Masseur (dir., révision générale par A. Magnan), *Inventaire Voltaire*, [Paris] : Gallimard, 1995, p. 98.

d'aller de la superstition vers le Déisme. Je conviens que c'est une grande maladresse de vouloir faire dépendre la chute d'une superstition absurde et sanguinaire, de la décision d'une question de métaphysique qui demeurera obscure encore long tems et peut-être toujours. Mais les Athées sont sous le couteau et le couteau qui les égorgerait se plongerait bientôt dans le sang des Deistes, et \* si on se<sup>29</sup> [?] permettait de rechercher les athées,

<Christo [?]> <Christophe> <Christian [?]> Christophe de Beaumont et Denis Pasquier appelleraient athée quiconque élèverait des doutes sur la dévotion du Sacré Cœur ou sur l'infaillibilité du Parlement.<sup>30</sup> Ne disons donc pas de mal des athées.

---

<sup>29</sup> Ce mot est absent des éditions Arago et Besterman.

<sup>30</sup> Présence d'un alinéa avant cette phrase dans les éditions Arago et Besterman.